



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR
PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE LA LÉGALITÉ, ET DE L'ENVIRONNEMENT
✓ Bureau de l'Utilité Publique, de la Concertation et de l'Environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le territoire de la commune de MARSEILLE

En application du Code de l'Urbanisme, du Code de l'Expropriation, et en exécution de l'arrêté n° 2019/37 du **04 JUIL. 2019** du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, il sera procédé sur le territoire de la commune de Marseille, et en Mairie de cette ville – Délégation Générale de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de l'Habitat (DGUAH)– 40 rue Fauchier 13233 Marseille Cedex 20 – au profit de SOLEAM, à l'ouverture d'une enquête préalable à l'utilité publique en vue de la réalisation des travaux de restauration immobilière portant sur treize immeubles au sein du périmètre d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain multi-sites Grand Centre-ville Marseille (2ème phase).

A été désigné en qualité de commissaire enquêteur chargé de conduire l'enquête considérée, par le Président du Tribunal Administratif de Marseille : Monsieur Marc AULAGNIER, ingénieur DREAL retraité.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur, seront déposés pendant **17 jours** consécutifs, du **11 septembre 2019 au 27 septembre 2019 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur l'utilité publique de cette opération, sur ledit registre aux lieux, jours et heures suivants : **Mairie de Marseille – Délégation Générale de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de l'Habitat (DGUAH – siège de l'enquête) – 40 rue Fauchier 13233 Marseille Cedex 20 – du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 45.**

Par ailleurs, les observations du public pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie précitée, siège de l'enquête, lequel les annexera au registre d'enquête publique.

Le Commissaire Enquêteur, se tiendra personnellement à cet effet au lieu précité, mairie de Marseille – Délégation générale de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de l'habitat – 40 rue Fauchier 13233 Marseille Cedex 20 – aux jours et heures suivants : **le mercredi 11 septembre 2019 matin de 9h00 à 12h00, le jeudi 19 septembre 2019 après-midi de 13h45 à 16h45, et le vendredi 27 septembre 2019 après-midi de 13h45 à 16h45.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur relatifs à l'utilité publique de l'opération projetée, seront à l'issue de l'enquête tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, en

mairie de Marseille (DGUAH), ainsi qu'à la préfecture des Bouches-du-Rhône, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute personne physique ou morale concernée peut demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur conformément aux dispositions de l'article R112-24 du code de l'expropriation.

Pourront être également consultés à la préfecture, jusqu'à l'achèvement de la procédure, outre les conclusions du commissaire enquêteur, le dossier d'enquête, les documents ou observations déposés au cours de l'enquête publique et les réponses du maître d'ouvrage à ses observations.

Les adresses des services intéressés, auprès desquels le public peut notamment solliciter des informations, sont les suivantes :

– **SOLEAM (Responsable du Projet)**

Le Louvre et Paix – 49, la Canebière – CS80024 – 13232 Marseille Cedex 01

Tél : 04.88.91.91.91 – Site Internet : www.soleam.net

– **Mairie de Marseille (Siège de l'enquête)**

Délégation Générale de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de l'Habitat (DGUAH)

40 Rue Fauchier - 13002 Marseille

Tél : 04 91 55 22 00 – Site Internet : www.marseille.fr

– **Préfecture des Bouches-du-Rhône**

Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement

Bureau de l'Utilité Publique, de la Concertation et de l'Environnement

Bd Paul Peytral – 13282 Marseille cedex 20

Tél : 04 84 35 40 00

Site Internet : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Marseille, le 04 JUIL. 2019

Pour le Préfet,
Le chef de bureau,

Patrick PAYAN

